2025-031

Nombre de membres

Nombre de suffrages

11

2

12

0

En exercice: 13

Présents :

Absents:

exprimés:

Pour:

Contre:

Abstentions: 0

Envoyé en préfecture le 04/10/2025

Reçu en préfecture le 04/10/2025

Publié le 04/10/2025

ID: 007-210703013-20251004-2025_031-DE

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 4 octobre 2025

Le samedi 4 octobre 2025 à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Jessica MOTTIN Catherine GAUTHIER, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX

Absent: Tanguy ANTRESSANGLE pouvoir à Alain MESBAH-SAVEL, Axel CABLÉ.

Objet : Subvention exceptionnelle en faveur des Brins d'Argent

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'à l'occasion du 50 anniversaire de l'association des Brins d'Argent, la commune est sollicitée pour l'obtention d'une subvention exceptionnelle pour marquer cet évènement.

Ceci étant exposé, Monsieur le maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle de 500 € en faveur de l'association des Brins d'Argent afin de participer à leur anniversaire.

Après avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Article 1: d'autoriser Monsieur le Maire à verser une subvention exceptionnelle de 500 € en faveur des Brins d'Argent afin de participer au 50 ans de l'association.

Article 2 : de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL